

PORTO, le 8 JUIN 1963

DECRET N° 63/254/PR.CH.
portant nomination à titre étranger
dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL,

- VU la Loi N° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU la Loi N° 60-26 du 21 Juillet 1960 portant Création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente N° 62-14 du 26 Février 1962;
- VU le Décret N° 61-202 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;
- Sur la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National;
- Le Conseil des Ministres entendu;

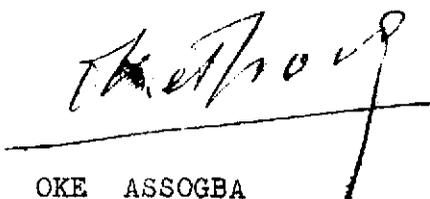
DECRETE :

Article 1er.- Est nommée, à titre étranger, dans l'Ordre National du Dahomey au grade d'OFFICIER, pour prendre rang du 8 Juin 1963 :

Madame Alphonsine RICHARD, en religion Mère RUFIN, Mission Catholique de Bohicon (Sous-Préfecture d'Abomey) - 50 ans d'Apostolat au Dahomey -

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

Pr le PRESIDENT de la REPUBLIQUE
absent
le MINISTRE d'Etat, Chargé de
l'intérim,



OKE ASSOGBA